



NAO 2024

On est loin du compte après une telle année !

Les négociations se sont achevées le 17 janvier dernier avec des résultats qui sont loin d'être au niveau de ce que la direction aurait pu et aurait dû lâcher !

Pour la nouvelle catégorie NON-CADRES (ex AR et ATAM), une Augmentation Générale des Salaires (AGS) à seulement 3%, un budget Augmentation Individuelle (AI) à 1,5% et une revalorisation des primes transports /conditions de travail / nettoyage / télétravail à 3% ce n'est clairement pas à la hauteur des profits gigantesques engendrés en 2023. Ce n'est clairement pas non plus à la hauteur de l'inflation déjà subit et que l'on va encore subir en 2024.



La direction a proposé un talon d'AGS de **70 euros bruts** et le seuil ou les 3% sont plus intéressant se situe à 2350 euros bruts, autant dire, qu'une très grande majorité d'opérateurs seront au talon. Le salaire minimum d'embauche passe à **1 837 euros bruts** soit 71 euros de plus que le SMIC (1766,92 euros bruts)...la belle affaire.

La direction propose aussi un minimum de **3%** d'augmentation du salaire de base en cas de changement de classe d'emplois (exemple passage de B3 à B4 ou B4 à C5) intervenant pendant la période de révision salariale 2024. Pour **Sud Solidaires** c'est inacceptable de limiter cette mesure pour la seule année 2024, les promotions des autres années pourraient être des promos « low-cost » à 1 ou 2% et en tout état de cause elles devront être renégociées chaque année !

La direction ne met pas en place de budget spécifique pour l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, car elle estime qu'il n'y a pas de différence significative sur les moyennes et médianes de salaires par position entre les femmes et les hommes. Cependant, la direction prétend porter la plus grande attention à l'égalité hommes/femmes dans les budgets d'augmentations individuelles et promotionnelles. Mais sur quelle planète vie la direction, pour **Sud Solidaires** il existe bel et bien un écart de salaire entre les

femmes et les hommes c'est un constat qui est fait chaque année et que **Sud Solidaires** dénonce fermement !

L'entreprise propose, en cas de placement de la prime d'intéressement sur le PERECO (plan d'épargne retraite collective) elle abondera à 100% dans la limite de 200 euros.

Pour la catégorie CADRE et ex ATAM V3, la direction propose un budget d'augmentations individuelles (AI) de **4,5%** et là aussi un minima de **3%** en cas de changement de catégorie valable uniquement pour 2024. Le salaire d'embauche des salariés-cadres est porté à **3400 euros bruts** mensuels soit **40 800 euros bruts** annuels.

En conclusion... pour **Sud Solidaires** on est très loin du compte et des revendications de départ, l'entreprise avait les moyens de faire bien mieux que ça avec des résultats 2023 nettement supérieurs à 2022. De plus cette année l'entreprise a décidé, pour l'instant, de ne pas mettre en place de primes PPV ce qui est regrettable notamment pour les intérimaires qui en bénéficiés et qui n'ont rien de prévu pour 2024.

Prime d'intéressement :

Au début de la négociation salaires la direction s'est empressée d'annoncer un montant d'intéressement de 5000 euros nets minimum lié aux résultats exceptionnels de Renault Trucks. Ces résultats exceptionnels sont dus à une augmentation significative de la marge, mais aussi et surtout au travail de tous les salariés de l'entreprise. Il aura fallu une année exceptionnelle en termes de rentabilité, mais qui pourrait hélas ne pas se reproduire avant longtemps, un nouvel accord doit être renégocié cette année avant la fin du mois de juillet.

Service de santé au travail...quoi de neuf docteurs ?

Depuis le début de l'année, le site n'a plus de médecins du travail, les deux sont en arrêt de travail et cela pose un gros problème. Les salariés qui doivent reprendre leurs postes après un arrêt de longue durée sont dans l'obligation de passer devant le médecin, ce qui n'est pas possible actuellement. Le comble de cette situation, c'est que l'on demande aux salariés d'aller revoir leurs médecins traitants pour

prolonger l'arrêt, n'ayant pas de solution avec toutes les conséquences financières qui en découlent comme pour l'intéressement. Pour **Sud Solidaires** il faut que la direction trouve une solution rapidement afin de revenir à une situation normale et garantir un service de santé qui protège et suit les salariés.

